

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE



**RAPPORT ANNUEL
1996**

ORGANES DE LA CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

L'assemblée des délégués est l'organe suprême de la Chambre jurassienne d'agriculture. Elle est formée de l'ensemble des délégués des 178 organisations membres, à raison de deux délégués par organisation.

Membres d'honneur

- M. Henri Cuttat, ancien chef ECR, Rossemaison
- M. Jean Paupe, agriculteur, Saint Ursanne

Le Comité et le Bureau

- M. Claude Acketmann, agriculteur, Bourrignon, **président***
- Mmes Maguy Chapatte, agricultrice, La Chaux, **vice-présidente***
Germaine Monnerat, agricultrice, Courfaivre (*)
- MM. Claude André, agriculteur, Beurnevésin*
Bernard Beuret, chef ECR, Corban*
Raymond Cerf, agriculteur, Saint Ursanne*
Vincent Eggenschwiler, agriculteur, Rebeuvelier*
Blaise Oriet, Agro-ing. ETS, Delémont, **secrétaire général***
Jacques Maître, Agro-ing. ETS, Bassecourt, **secrétaire adjoint(*)**
- Mmes Rose-Marie Choffat, agricultrice, Coeuve
Fabienne Girardin, agricultrice, Montmelon
Dominique Schaffter, agricultrice, Mettembert
- MM. Maurice Altermath, agriculteur, Epauvillers
Alfred Burrus, agriculteur, Boncourt
Jean Chêne, agriculteur, Damvant
Philippe Cortat, agriculteur, Chatillon
Pierre-André Froidevaux, agriculteur, Cornol
Jean-Rodolphe Gerber, agriculteur, Vendlincourt
Vincent Gogniat, agriculteur, Saulcy
Charles-André Huelin, agriculteur, Le Noirmont
Germain Jobin, agriculteur, Les Bois
Frédéric Juillerat, agriculteur, Courfaivre
André Renfer, directeur IAJ, Courfaivre
- Me Claude Jeannerat, avocat, Delémont **

* Membres du Bureau

(*) Membres associés au Bureau et au Comité

** Membre associé au Comité

Suite et fin en page 3 de couverture

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

Rapport annuel 1996

<u>TABLE DES MATIERES</u>	<u>Pages</u>
Le mot du président	2
Années de braise	3
1. Procès-verbal de la 21e assemblée	4 - 9
Résolution	10
2. Rapport d'activité 1996	11 - 28
L'année agricole 1996	11 - 12
Une année folle	13 - 14
Politique agricole fédérale	15 - 16
Politique agricole cantonale	17
Les organisations professionnelles	18 - 19
Douze mois sur la brèche	20 - 22
A votre service ...	23 - 25
Centrale des blés	26
Centrale des oléagineux	27
Où allons-nous ? -conclusion-	28
3. Programme d'activité 1997	29
4. Comptes 1996 et budget 1997	30 - 31
Bilans	32
Contributions professionnelles en 1996	33
Fonds de solidarité, exercice 1996	33
Rapport de vérification	34
5. Statistiques et renseignements divers	35 - 36

Le mot du président

La politique agricole s'emballa; tout se précipite. En raison de la psychose de la vache folle, des prix déraisonnables sont pratiqués sur les marchés du bétail. Décidément, l'année écoulée aura été une année folle.

Il est vrai que cette évolution n'est pas propre à la seule agriculture. La globalisation des marchés, la réduction du coût des transports, le développement de nouveaux moyens de communication, les technologies nouvelles entraînent tous les acteurs économiques dans une course effrénée et exige des capacités d'adaptation sans cesse plus fortes.

Pour ceux qui la subissent, la crise actuelle est exceptionnelle par son ampleur et sa durée. L'agriculture est aussi fortement touchée, notamment les régions où l'élevage et les productions bovines prédominent, telle que l'Arc jurassien. Plus la crise perdure, plus les réserves s'amenuisent, de sorte que de nombreuses exploitations atteignent les limites de la survie économique.

Dans un tel contexte, la capacité de résistance des paysans démontre les ressources humaines et morales qu'ils cultivent à travers leur métier, ressources qui peuvent figurer, à titre de témoignage sinon de modèle, au nombre des prestations multifonctionnelles de l'agriculture envers une société en crise de repères et de valeurs.

Les manifestations paysannes, à Berne ou ailleurs, tout comme la motivation exprimée par de jeunes agriculteurs pour faire évoluer les structures professionnelles confirment cette ferme volonté de préserver un métier si important et si attachant.

Misant sur ces témoignages, la Chambre d'agriculture continuera de défendre et de promouvoir l'agriculture jurassienne avec la conscience d'oeuvrer pour l'intérêt général.

Claude Ackermann

Années de braise

Les années nonante resteront dans les mémoires comme des années difficiles : crise économique profonde, restructurations douloureuses, disparition des repères traditionnels, incertitudes quant à l'avenir. Il en va des sociétés comme de la géologie : les tensions et les contradictions s'exacerbent même lorsque rien ne semble se passer et tout à coup, c'est le tremblement de terre. Jusqu'à une époque récente, les guerres assumaient de tels ajustements brutaux. Il semble que la crise actuelle ait un peu cette fonction.

L'agriculture n'a pas été épargnée, bien au contraire. Après les difficiles débats sur le Gatt et sur l'Europe, la 1^{ère} étape de la nouvelle politique agricole, fondée sur une substitution partielle des prix par des paiements directs assortis de diverses conditions, a requis un effort d'adaptation et d'intégration considérable. Puis est venue la crise bovine qui, accentuée par la psychose de la vache folle, a atteint une ampleur sans précédent.

D'ici la fin de la décennie, l'agriculture devra encore intégrer la seconde étape de la réforme, qui vise une libéralisation des marchés agricoles, avec des conséquences encore en partie imprévisibles. Dans le courant de cette année, l'agriculture devra aussi affronter une pénible campagne référendaire portant sur une politique agricole encore différente, concoctée par les écologistes avec le soutien d'un distributeur, le tout camouflé par le concept du VKMB. Enfin, le débat sur l'intégration européenne de la Suisse est encore devant nous, avec de nouvelles réformes importantes en perspective.

Quand donc retrouverons-nous un peu de prévisibilité, de constance et de durée, dont l'agriculture a besoin pour inscrire son avenir ? Ces temps difficiles mettent à l'épreuve les paysans et les paysannes ainsi que leurs organisations. Nous devons pourtant rester confiants, clairvoyants et solidaires.

Blaise Oriet

**1. PROCES-VERBAL de la 21e assemblée générale des délégués
du vendredi 1er mars 1996 à 13 h 30 au Noirmont**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la Chambre d'agriculture
 2. Situation de l'agriculture : analyse, mesures, perspectives
Discussion générale
 3. Désignation de scrutateurs
 4. Procès-verbal de la 20e assemblée des délégués
 5. Comptes 1995 et rapport de vérification
 6. Budget 1996
 7. Programme d'activité 1996
 8. Admission d'un membre
 9. Résolution
 10. Divers et propositions individuelles.
-

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la Chambre d'agriculture

A 13 h 45, le président Claude Ackermann salue les participants et remercie la commune du Noirmont pour son accueil. Il espère que l'agriculture aura plus affaire à l'avenir avec l'art culinaire raffiné pratiqué dans un restaurant du lieu qu'avec le centre de réadaptation cardiovasculaire, également réputé pour l'excellence de ses services. Puis le président salue les invités, notamment Mmes et MM. H. Ackermann, président du Parlement cantonal, J.-F. Roth, ministre du Département de l'économie, G. Froidevaux, maire du Noirmont, M. Chapatte, présidente de la CAHP, C. Hirschi, présidente des paysannes des Franches-Montagnes, L. Fleury et J. Paupe, membres d'honneur, F. Lachat et P. Paupe, députés aux Chambres fédérales, B. Beuret, chef de l'ECR, G. Quenet, vétérinaire cantonal, plusieurs députés au Parlement, les représentants de la FRC, des Fédérations laitières, des organisations romandes et suisses, M. Jolidon, présidente d'AGIR, F. Desboeufs, président de l'AJAPI, les représentants de la presse.

Après avoir fait part des excuses et remercié les organisations paysannes régionales pour l'organisation de la salle et du service, le président donne la parole à quelques invités.

Au nom des autorités locales, M. Germain Froidevaux souhaite une cordiale bienvenue aux délégués et invités de la Chambre d'agriculture. Il rappelle qu'à l'instar du Noirmont, plusieurs communes environnantes (Les Bois, Le Boéchet, Les Emibois) tirent leur nom de la forêt. Les premiers francs-montagnards étaient des moines défricheurs et la région jouit d'une charte de franchise depuis 1384. Le Noirmont compte 1600 habitants et se développe harmonieusement avec une agriculture encore bien présente, une fromagerie importante, un remaniement en cours. La commune abrite également une école secondaire. M. le maire conclut en formant des vœux pour l'avenir de l'agriculture.

Rappelant ses origines paysannes, M. Hubert Ackermann, président du Parlement, se dit fier et honoré d'être associé à cette assemblée paysanne en ces temps difficiles. Evoquant le bon sens et les valeurs rurales, M. Ackermann estime que la société a besoin d'une agriculture qui ne soit ni assistée, ni totalement libéralisée. Il se dit convaincu que l'agriculture saura entreprendre les restructurations qui s'imposent et citant J. Rostand : "on n'a jamais autant parlé de l'avenir depuis que l'on ne sait plus s'il y aura un avenir", le président estime qu'il n'y a pas d'avenir sans mémoire, ni de mémoire sans sentiment. Il conclut en remerciant les milieux agricoles "pour ce que vous représentez et pour ce que vous faites".

Le ministre Jean-François Roth rappelle que l'agriculture a parfaitement répondu à ce qu'on attendait d'elle après la guerre. Mais les choses ont beaucoup changé depuis et une réforme de la politique agricole devenait inéluctable. Dans sa prise de position sur le projet de nouvelle politique dit "PA 2002", le Gouvernement s'est largement inspiré des analyses et des souhaits de la Chambre d'agriculture. M. Roth relève également les nombreuses mesures prises sur le plan cantonal pour aider l'agriculture à franchir ce cap difficile. L'agriculture, dit-il, est le moyen le plus efficace pour assurer un aménagement judicieux du territoire et un cadre de vie optimal. Il exprime sa gratitude pour le travail accompli et forme des vœux pour une rapide amélioration de la situation agricole.

Au nom des organisations régionales, Mme Maguy Chapatte souhaite la bienvenue à la CJA. Elle relève qu'à 1000 m d'altitude, les choix de production sont restreints; l'agriculture franc-montagnarde, naturellement vouée à la production bovine, subit durement la crise de ce secteur; mais le "Taignon" est attaché à sa terre, ce qui explique probablement que les prévisions pessimistes d'abandon ne se réalisent heureusement pas. Mme Chapatte invite ses collègues à faire preuve de confiance et de solidarité.

Après ces bonnes paroles, le président de la CJA déclare l'assemblée ouverte en indiquant que 160 délégués représentant 98 organisations membres sont présents.

2. Situation de l'agriculture : analyse, mesures, perspectives

Vu la situation de crise que vit l'agriculture, le président indique que l'ordre du jour de l'assemblée a été structuré différemment (partie politique, puis partie administrative), afin de privilégier l'échange des points de vue. L'assemblée a également été ouverte aux agriculteurs non-délégués qui souhaitent participer.

Dans un bref rapport, le président rappelle les grands axes de la réforme en cours. Le rejet du paquet agricole du 12 mars 95 a induit une accélération du processus : plus de marché, plus d'écologie, des paiements compensatoires. Tout cela tiendrait à peu près la route sans l'effondrement du marché bovin. La transition est certes difficile, car les baisses de prix sont plus rapides que l'adaptation des contributions et que les ajustements structurels. Malgré tout, l'agriculture jurassienne n'est pas sans atouts et il importe qu'elle conserve un état d'esprit positif, dynamique, confiant et solidaire.

Le secrétaire général situe le tournant de la politique agricole en 1990 et rappelle les grandes étapes de la réforme, avec le 7e rapport en 1992, le rejet de l'EEE, la conclusion de l'Uruguay-Round du Gatt, le rejet du paquet agricole en 1995, puis, dès cette année, le vaste chantier intitulé "Politique agricole 2002" consistant dans l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'agriculture, plus libérale. Après avoir rappelé les diverses adaptations intervenues jusqu'à présent, B. Oriet présente les grandes lignes du projet "PA 2002".

L'intervenant analyse ensuite la situation du marché du bétail, dont les prix s'effondrent dès l'été 1995. Il mentionne cinq causes principa-

les de baisse de la demande indigène qui, face à une offre abondante, ont conduit à une destabilisation du marché. Les pouvoirs publics doivent prendre des mesures, mais la production doit également réduire l'offre. B. Oriet relève les nombreuses démarches entreprises par la CJA pour tenter, avec d'autres instances, de défendre autant que possible les intérêts des producteurs, mais force est de constater que la loi de l'offre et de la demande est plus puissante que tous les arguments, aussi fondés soient-ils.

Discussion générale

Ces rapports suscitent une large discussion, que le présent PV résume brièvement.

R. Strasser souligne l'intérêt d'une orientation "bio", qui permet de mieux se défendre dans un marché libéralisé.

J.-B. Chavanne considère que la protection à la frontière est insuffisante et que le nombre d'agriculteurs diminue constamment en Suisse.

L. Buchwalder estime que si le revenu des responsables de la politique agricole baissaient comme ceux des paysans, ces responsables comprendraient mieux la situation. Il fustige également les exigences écologistes excessives et les importations illégales.

S'adressant au ministre Roth, P. Choulat demande un cadre clair pour l'agriculture et une protection à la frontière qui ne soit pas un leurre. Le même critique vivement l'attentisme de l'USP et notamment de son président.

J. Willemin constate que l'on parle beaucoup de réduction des coûts, mais personne ne dit comment ni où réduire.

M. Arn dénonce l'attitude ambiguë de Fenaco dans certains secteurs (importations vins, pommes de terre).

M. Hänni estime que les contraintes imposées à certaines productions (ex.porc) entravent l'adaptation.

P. Berthold évoque le malaise créé par des mesures dans le marché des poulains soutenues par la Fédération jurassienne. Il considère aussi que des abattages de jeunes veaux permettraient d'alléger le marché et déplore vivement les réactions vaudoises dans le cadre de la répartition du contingent de betteraves.

W. Müller souhaite que les paiements directs en faveur de l'agriculture soient réservés aux paysans et pas aux hobbyistes.

P. Chételat plaide pour une meilleure organisation de la profession, impliquant aussi bien la vulgarisation que les autres organisations.

M. Oeuvsray déplorent l'attitude des grandes chaînes de distribution à l'égard de l'agriculture.

Le président et le secrétaire ainsi que MM. J.-F. Roth et B. Beuret s'efforcent d'apporter des réponses à ces diverses interpellations et remarques. Après avoir remercié l'assemblée pour la discussion animée et constructive, le président l'invite à passer à la partie administrative.

3. Désignation de scrutateurs

MM. Nicolas Fringeli, Gérard Meyer, André Rossé et Roland Studer sont désignés.

4. Procès-verbal de la 20e assemblée des délégués

Ce PV figure aux pages 4 à 10 du rapport annuel. Il est adopté tel que rédigé, avec remerciements à son auteur, B. Oriet.

5. Comptes 1995 et rapport de vérification

Ces comptes sont présentés aux p. 30 - 34 du rapport annuel. Après un bref commentaire du secrétaire général, M. J.-F. Schaffner lit le rapport de vérification. Le président remercie M. Arn, membre démissionnaire de la commission de vérification. Les comptes sont acceptés à une majorité évidente.

6. Budget 1996

Le budget est proposé aux p. 30 et 31 du rapport. Le secrétaire indique que ce budget est fortement déficitaire en raison notamment du programme Agrisano. Il s'agira de surveiller le développement de cette situation. Le budget est accepté sans avis contraire.

7. Programme d'activité 1996

B. Oriet lit ce programme, présenté à la page 29 du rapport annuel. Réponse à une question de J.-B. Chavanne concernant les manifestations. Le programme d'activité est accepté tacitement.

8. Admission d'un membre

Le président indique que nous enregistrons avec satisfaction la demande d'adhésion de l'AJAPI, importante organisation regroupant la plupart des agriculteurs. Le comité recommande l'acceptation de ce nouveau membre.

L'AJAPI est acceptée comme membre de la Chambre d'agriculture à l'unanimité.

9. Résolution

Le comité propose une résolution à envoyer à M. Delamuraz, président de la Confédération, traitant notamment de la situation du marché du bétail et d'une adaptation du rythme de la réforme agricole. Une remarque sera ajoutée concernant la baisse du prix du lait, qui entre en vigueur ce premier mars.

La résolution est approuvée à une majorité évidente.

10. Divers et propositions individuelles

S'exprimant à la demande de la Société de laiterie d'Epauvillers, J. Willemin relève que les taxes diverses perçues sur le lait se montent à 5,56 centimes/kg, ce qui est jugé excessif. B. Oriet estime que la CJA est peu concernée par ce reproche, puisque la contribution à la CJA représente moins de 1 pour cent de ces taxes. L. Fleury propose que la Société d'Epauvillers prennent contact avec la Fédération laitière pour éclaircir cette question.

P. Chételat souhaite que la Chambre d'agriculture développe la communication. On pourrait imaginer p. ex. la participation à "un quart d'heure agricole", sur Fréquence Jura.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée pour son active participation. Il espère que l'année agricole continuera mieux qu'elle a commencé et clôt l'assemblée en formant des vœux pour l'agriculture jurassienne.

Le secrétaire : Blaise Oriet

Résolution votée par les délégués

☉ Réunis en assemblée générale le 1^{er} mars 1996 au Noirmont, 160 délégués de la Chambre jurassienne d'agriculture ont voté la résolution suivante.

L'assemblée a entendu et discuté un rapport circonstancié sur la situation actuelle de l'agriculture. Elle admet qu'il existe un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du bétail de boucherie, mais cela n'autorise quiconque — et notamment pas les grands distributeurs — à abuser pareillement de la situation. Depuis plus d'un demi-siècle, personne ne s'est permis d'offrir des prix aussi bas pour le bétail de transformation.

L'assemblée dénonce vivement l'attitude sans scrupules des grandes chaînes de distribution, qui étranglent littéralement les producteurs et qui démontrent ainsi un grand mépris à l'égard de l'agriculture. L'assemblée somme les distributeurs de ne plus traiter les agriculteurs comme des parias, faute de quoi ils porteront l'entière responsabilité des réactions désespérées qu'entraîneront de telles provocations. L'importante baisse de la demande de viande indigène est due à différents

facteurs qui ne dépendent pas de la production: importations frauduleuses, autorisation d'importer 20 kg sans formalités, GATT, cherté du franc, TVA.

Les autorités portent donc leur part de responsabilités dans la situation catastrophique actuelle. C'est pourquoi elles doivent prendre toutes les mesures propres à favoriser rapidement un nouvel équilibre entre l'offre et la demande.

L'assemblée exige en particulier une protection fiable à la frontière, la suppression immédiate des 20 kg sans formalités et un effort accru en faveur des exportations de bétail.

En ce qui concerne la réforme de la politique agricole, l'assemblée demande instamment:

- un ralentissement du processus de réforme; il faut laisser aux agriculteurs le temps d'adapter leur appareil de production aux nouvelles conditions;
- la redéfinition immédiate d'un instrument de mesure du revenu agricole fiable et reconnu, dont les données serviront de référence pour la

compensation par les paiements directs;

- des mesures efficaces pour promouvoir les adaptations structurelles et la réduction des coûts, dont l'endettement, ainsi qu'une application mesurée des dispositions concernant la protection de l'environnement et des animaux. Il n'est en particulier pas admissible que la production indigène soit concurrencée par des importations qui ne sont pas soumises aux mêmes contraintes.

En rappelant que les paysans subissent dès ce jour la seconde baisse de dix centimes du prix du lait, ces deux réductions représentant une diminution annuelle du revenu issu de la production de 600 millions de francs, l'assemblée prie les autorités de prendre la mesure du désarroi qui règne actuellement dans les campagnes. Cette situation requiert impérativement une rapide amélioration du marché du bétail ainsi qu'une pause et un ajustement des réformes.

**CHAMBRE JURASSIENNE
D'AGRICULTURE**

2. RAPPORT D'ACTIVITE 1996

L'année agricole 1996

Pour l'agriculture et en dépit de très bons rendements dans certaines productions végétales, le millésime 1996 doit être qualifié de "difficile", voire de "pénible", en raison notamment de la persistance d'une situation catastrophique sur les marchés du bétail bovin.

Situation économique générale

Depuis le début des années 90, l'économie occidentale et européenne en particulier subit une crise atypique qui est sans doute plus structurelle que conjoncturelle. Les recettes et les repères traditionnels ne fonctionnent plus. L'inflation est sous contrôle (0,8 % en 1996), les taux d'intérêts sont bas, la surévaluation du franc suisse a été largement corrigée. Malgré ces "fondamentaux" favorables, la stagnation économique se poursuit, le chômage continue de progresser et les instituts spécialisés ne prévoient qu'une légère amélioration en 1997.

La restructuration économique se caractérise par une brutale recrudescence du libéralisme, privilégiant le profit et la compétitivité coûte que coûte. L'agriculture n'échappe pas à cette tendance qui subordonne les aspects humains et sociaux au succès matérialiste. Il semble que la société occidentale, dont les valeurs s'universalisent, soit incapable de concevoir une harmonie sociale sans croissance matérialiste. Dans ce contexte, le regain libéraliste actuel est peut-être le chant du cygne annonçant un changement fondamental des valeurs.

Météo

Un printemps tardif a suivi un hiver particulièrement sec. L'été fut mitigé, avec des alternances de périodes chaudes et fraîches. L'automne fut généralement humide. L'année sous revue fut caractérisée par des retards marquants de certains cycles végétatifs.

Productions et rendements

Malgré des conditions météorologiques apparemment peu favorables, certaines productions végétales ont fourni des rendements records. Ce fut notamment le cas pour les céréales panifiables et pour les betteraves sucrières avec, dans ce dernier cas, une teneur particulièrement élevée en sucre. Les pommes de terre et le maïs ont aussi donné de bons rendements. La récolte de colza a été moindre, en raison notamment de dégâts dus aux limaces et à la grêle. La production laitière accuse une diminution de l'ordre de 2 % alors que les apports de bétail bovin sur les marchés ont été sensiblement plus élevés que l'année précédente.

Prix et revenus

Dans ce domaine, l'année 1996 est marquée par la persistance de prix invraisemblablement bas sur les marchés bovins. La situation est particulièrement mauvaise pour le bétail de réforme et le bétail de rente, mais toutes les catégories sont touchées. A titre d'exemple, le prix poids mort des vaches A2/3 a été inférieur à Fr. 3,- de la mi-août 96 à fin janvier 97 !! La perte globale dans ce secteur est estimée à 500 millions de francs. Les régions d'élevage et de montagne sont les plus touchées. La situation est inverse en production porcine : une offre limitée a permis d'atteindre des prix records. Le lait a baissé de 10 ct/kg dès le 1.3.1996. En production végétale, l'abondante récolte a provoqué une pression accrue sur les prix (retenue de 20,- Fr/q pour les panifiables, p. ex.).

La résultante de tous ces facteurs est une baisse supplémentaire du revenu agricole de l'ordre de 5 % par rapport à l'année 1995. Mais cette baisse moyenne est bien plus importante dans les régions d'élevage bovin, où la situation économique des exploitation devient préoccupante. Depuis 1990 et malgré l'augmentation des paiements directs, on estime que le revenu agricole moyen a chuté de plus de 30 %.

Une année folle

Mil neuf cent nonante-six restera dans les mémoires et les annales comme "l'année de la vache folle". En raison d'une inadéquation de l'offre à la demande due à divers facteurs, les prix du bétail de boucherie ont fortement baissé en 1995. Ils amorçaient une timide remontée au mois de mars 1996 lorsqu'est tombée une nouvelle de Grande-Bretagne selon laquelle on ne pouvait exclure une transmission de l'ESB à l'homme, comme forme particulière de la maladie de Creutzfeld-Jacob. Bien qu'une telle transmission n'ait jamais été établie, cette annonce a créé une véritable psychose collective, provoquant une crise inimaginable dans toute la filière bovine. Les prix, déjà très bas, ont encore chuté, atteignant leur minimum en septembre. Depuis, ils stagnent à ce niveau économiquement insupportable. Parallèlement, le prix des porcs s'est envolé, ce secteur réalisant d'excellentes affaires, profitant également de la baisse du prix des fourrages.

La Confédération a alloué quelque 80 mio. de francs pour diverses actions de soutien au marché. Si l'effet sur les prix fut nul, on prétend néanmoins à l'OFAG que ces mesures ont permis d'écouler tout le bétail amené sur les marchés, puisqu'on estime que les apports surpassent ceux de l'année précédente de plus de 50.000 pièces. A fin août, le Conseil fédéral a proposé un plan radical d'éradication de l'ESB et d'assaisement consistant dans le retrait du marché de toutes les vaches nées avant décembre 90 (date de l'interdiction des farines animales pour les bovins). Ce plan, soutenu d'emblée par la CJA -sans la retenue sur le lait- a été vivement combattu par le commerce de viande notamment et finalement "gelé" par les Chambres fédérales au profit d'un programme minimaliste. Un montant supplémentaire de 25 mio. de francs a été octroyé pour soutenir le marché au début de 1997.

Toute cette affaire a mis en évidence les contraintes liées à notre système politique lorsque des mesures ou des réformes affectent des intérêts particuliers.

Autre événement marquant de l'année : les manifestations paysannes. Après les actions ciblées du début de l'année, l'Union suisse des paysans -USP- a organisé une assemblée extraordinaire élargie au début avril. Jugeant cette forme de protestation inadéquate, la CJA a boycotté cette assemblée, qui fut un "flop" navrant, au point que plusieurs autres cantons ont regretté de n'avoir pas adopté la même attitude que les Jurassiens. Sous la pression romande, une véritable manifestation fut convoquée à Berne en octobre. Cette action a connu grands succès et retentissement, bien que les manifestants aient été agressés de façon inqualifiable par la police bernoise. Plusieurs plaintes contre les méthodes policières ont été déposées. L'appréciation de cet événement a été déplorable en Suisse alémanique. Suite à l'incrimination légère et infondée des Jurassiens, le président de l'USP a présenté des excuses lors de l'assemblée des délégués de novembre. D'autres manifestations paysannes ont eu lieu en fin d'année.

Le 9 juin, tous les cantons et le peuple (77,6 % de "oui") ont accepté le nouvel article constitutionnel sur l'agriculture. Dans le Jura, le pourcentage d'acceptants s'est élevé à 70,3. Après le refus d'un article très similaire le 12 mars 95, le débat n'est pas encore clos à ce sujet, puisque l'initiative simpliste et démagogique du VKMB (soutenu par Denner) devrait être soumise au verdict du souverain dans le courant de cette année.

En plus des nombreux débats et problèmes liés à la réforme agricole (programme PA 2002), l'économie laitière a aussi défrayé la chronique. Les mesures de restructuration prévues par Toni Holding à Bâle et à St-Imier ont suscité émois et réactions. La CJA a suivi de près cette situation, intervenant de diverses façons. Si un répit semble avoir été obtenu pour les installations principales de Bâle, la fromagerie Milval de St-Imier sera fermée en 1998. Cette décision touchera quelques dizaines de producteurs du Canton du Jura et affectera l'économie régionale.

Politique agricole fédérale

Politique agricole 2002. Le dossier dit "Politique agricole 2002" consiste en l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'agriculture destinée à remplacer l'ensemble de la législation agricole mise progressivement en place depuis la dernière guerre. L'orientation générale vise une libéralisation des marchés agricoles : suppression des prix garantis et des marchés administrés par l'Etat. Les marchés les plus administrés jusqu'à présent (lait, céréales, oléagineux) seront les plus touchés. L'Etat assurera une compensation de certains handicaps et contraintes (paiements directs liés à des exigences, notamment écologiques); il assurera aussi une protection à la frontière conforme aux accords du Gatt, fixera certaines règles et assumera divers soutiens (formation, améliorations structurelles). Pour le reste, la production et les prix dépendront principalement du marché.

La Chambre d'agriculture prend une part active à ce débat fondamental, soit par des interventions propres ou via la Canton, soit par nos représentations à l'USP et à AGORA notamment. D'une façon générale, nous souhaitons que la Confédération conserve certains moyens d'intervention sur les marchés agricoles, pour empêcher par exemple que la compétition accrue s'exerce au détriment des régions défavorisées à un titre ou à un autre. Plusieurs évolutions récentes permettent de constater que nos doléances sont fondées (dossier "betteraves", représentation à la nouvelle Sucrerie unifiée, économie laitière, marché des céréales). Nos préoccupations sont bien relayées par le Canton.

Initiative "VKMB-Denner"

Le débat aux Chambres fédérales sur "PA 2002" est "pollué" par la situation précaire des finances fédérales et par l'initiative du VKMB -soutenu par Denner- "pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques". En ce qui concerne les finances, on peut espérer que les parlementaire fédéraux auront

assez de bon sens pour ne pas définir une politique agricole -donc d'intérêt général- à moyen terme en fonction d'une situation budgétaire conjoncturelle. Puisque la nouvelle orientation favorisera une baisse des coûts alimentaires, il serait cohérent de financer une partie de la politique agricole par un pour cent de TVA. Quant à l'initiative du VKMB, elle est politiquement crédibilisée par son simplisme et sa démagogie (ce qui n'est guère à l'honneur de notre système politique). Nous espérons vivement que le Parlement saura résister à ce type de pression, quitte à courir "le beau risque" d'un désaveu démagogique. Les paiements directs constituant un sujet très propice à l'information tendancieuse, nous nous attendons à une campagne pénible.

Décisions fédérales pour 1997

Les décisions fédérales concernant l'agriculture pour 1997 sont mal parties. Le Conseil fédéral a en effet convenu de se prononcer en deux fois, quelques mesures évidentes ayant été annoncées le 29.1.97 alors que d'autres mesures éventuelles sont repoussées au printemps. Ce faisant, le Gouvernement espère qu'une amélioration des marchés du bétail lui permettra de justifier son défaussement par rapport à un manque à gagner criant. La situation exigeait au moins quelques signes en direction des producteurs de bétail, comme la suppression des 20 kg en franchise de douane et le maintien du supplément par exploitation accordé l'année dernière. L'absence de tels signes constitue un déni de justice et une fuite de responsabilités déplorables.

Signe des temps : l'agriculture est soulagée d'apprendre que les prix administrés ne seront pas abaissés en 1997. De là à présenter cette décision comme une amélioration du revenu agricole, il y a un abus qui confine à la provocation. Relevons toutefois un motif de satisfaction : l'harmonisation des contributions pour les vaches estivées, qui sanctionne positivement deux années de défense de ce dossier par notre Chambre d'agriculture.

Politique agricole cantonale

En cette période cruciale pour l'agriculture, les rapports avec la Division cantonale de l'agriculture présidée par le ministre Roth sont fréquents et positifs. Les deux séances de concertation annuelles, les travaux en conférence de coordination, la participation du chef du Service de l'économie rurale au bureau de la CJA et d'autres contacts permettent un bon suivi des problèmes. Le Canton a largement tenu compte des remarques de la CJA dans sa prise de position sur "PA 2002". Il s'est aussi engagé fermement pour défendre les intérêts jurassiens en matière d'économie laitière. Relevons aussi le soutien apprécié du Parlement et du Gouvernement aux agriculteurs agressés par la police lors de la manifestation d'octobre. Les instances cantonales ont aussi pris diverses mesures pour tenter d'atténuer les conséquences de la crise bovine.

De nombreux dossiers cantonaux ont été débattus et traités en 1996. Mentionnons en particulier la question des boues d'épuration, qui a trouvé une première réponse favorable avec l'interdiction des apports de boues extérieures au canton. Un groupe de travail a étudié les possibilités de réduire le coût des améliorations foncières. La commission cantonale des marques et des labels a été constituée. Outre la création d'une marque cantonale, cette commission administrera les questions d'AOC et d'indications de provenance conformes au droit fédéral, questions qui acquerront une importance nouvelle dans des marchés agricoles libéralisés. L'application du droit foncier a également été discutée : un projet de loi cantonal excluant pratiquement les instances agricoles de cette application a été jugé inacceptable par la CJA. La Caisse des épizooties fait également reparler d'elle : un projet visant à imputer à cette Caisse plusieurs centaines de milliers de francs assumés jusqu'à présent par le Canton s'est heurté à notre opposition; un groupe de travail s'efforcera d'examiner ces questions, incluant la problématique des déchets animaux et celle de la gestion de la Caisse des épizooties.

Les organisations professionnelles

La réforme fondamentale de notre politique agricole interpelle et concerne directement les organisations professionnelles, structurées en fonction de l'ancienne politique et qui ne sont donc plus adaptées aux défis actuels et surtout à venir. Certaines organisations, comme les fédérations agricoles -à l'enseigne de Fenaco- ou les fédérations laitières -à l'enseigne de Toni- se sont restructurées par des méthodes "musclées", qui rappellent celles des groupes privés. C'est efficace, certes, mais on n'est pas sûr que ce soit toujours équilibré et judicieux, notamment eu égard aux intérêts régionaux et coopératifs.

L'Union suisse des paysans. A l'USP, on parle aussi souvent et beaucoup de restructuration. Mais ici, les choses se passent très -trop ?- démocratiquement : on consulte beaucoup, on essaie de tenir compte des intérêts sectoriels et régionaux, tellement d'ailleurs que finalement, le plus petit commun dénominateur est proche de zéro, c'est-à-dire du statu quo. L'USP est actuellement beaucoup critiquée, mais c'est peut-être aussi parce qu'elle reflète la complexité et la diversité du monde paysan. Si cela rend l'adaptation plus difficile, celle-ci n'en demeure pas moins nécessaire et il faudra bien trouver les voies et moyens d'y parvenir tout en respectant la représentativité -donc la diversité et la complexité- du monde paysan.

Avec tous les problèmes et les réformes en cours, l'USP a été très sollicitée en 1996. Cette situation a aussi mis en évidence certains "travers" de l'organisation, notamment la recherche systématique du compromis politique, la prise en compte dans les positions paysannes des exigences posées par d'autres milieux, au point que les positions paysannes apparaissent floues, voire contradictoires. Il est vrai qu'en Suisse alémanique, les critiques démagogiques et médiatiques à l'encontre de l'agriculture sont beaucoup plus vives que chez nous, mais cela résulte peut-être en partie de l'image floue transmise par l'USP.

AGORA : l'Association des groupements et organisations romands de l'agriculture est le nouveau nom de l'ancienne FSASR. Sans vouloir vexer d'autres membres comme la Fédération romande des vignerons ou la SEG romande, on peut dire que les Chambres d'agriculture de Suisse romande sont les piliers d'AGORA. Compte tenu des problèmes sus-mentionnés affectant l'USP, compte tenu également du fossé qui se creuse entre les communautés latines et alémanique, celle-ci étant majoritaire dans tous les domaines et donnant l'impression de profiter unilatéralement d'une libéralisation qui exacerbe la concurrence, AGORA se profile de plus en plus et entend défendre les intérêts et les points de vue de l'agriculture romande. Cette évolution pose des problèmes à l'USP, mais cela la contraindra aussi à revoir certaines pratiques et à mieux faire la part des choses. Dans le cadre d'AGORA, les Chambres d'agriculture sont déterminées à ne plus subir constamment le fait majoritaire dans tous les domaines et à exiger des solutions équilibrées sans remettre en cause les principes d'unité et de solidarité paysanne au plan suisse. Il faut dire que les Jurassiens prennent une part active à cette évolution où les Latins ont à nouveau l'impression d'exister sur un pied d'égalité.

Mieux s'organiser pour réussir

Dans le Jura aussi, l'exigence d'une adaptation des structures professionnelles se fait de plus en plus pressante. Le fait que de jeunes agriculteurs s'en préoccupent est plutôt réjouissant. Il s'agira de trouver des formules qui accroissent l'efficacité et la participation des agriculteurs tout en préservant l'unité et en évitant les désillusions. Même si comparaison n'est pas toujours raison, quelques exemples intéressants peuvent être pris chez nos voisins français. Il semble qu'une véritable réforme doive impliquer au moins la Chambre d'agriculture et la Vulgarisation, voire d'autres organisations tout en tenant compte de l'ensemble des structures d'appui à l'agriculture.

Douze mois sur la brèche

La Chambre d'agriculture a développé une intense activité pour défendre les intérêts de l'agriculture jurassienne au cours d'une année difficile. Nous présentons mois par mois les principales actions, tout en rappelant que le secrétariat assume plusieurs services finançant les deux tiers des charges salariales et occupant proportionnellement les collaborateurs (gérance de la centrale des blés et des oléagineux, de l'Ajapi, des assurances, notamment). Avec l'Ajapi, le secrétariat occupe cinq personnes représentant trois emplois à temps complet.

Mars 96. Assemblée des délégués animée, notamment en raison d'un marché du bétail catastrophique. La CJA décide de boycotter l'assemblée extraordinaire de l'USP, estimant qu'une manifestation est nécessaire.

Dossier betteraves : on parvient enfin à une solution et à une répartition acceptable après des mois d'après démarches. Interventions concernant le problème des pâturages d'estivage. Séances : comité + bureau CJA, comité directeur (CD) de l'USP, conférence + assemblée AGORA, conférence de coordination (concorde). A la fin du mois, les Britanniques évoquent des risques de transmission de l'ESB à l'homme. On ne se doutait pas encore de ce qui nous attendait ...

Avril 96. L'assemblée extraordinaire de l'USP est un "flop"; frustrations et vives discussions avec l'USP.

Les prix du bétail diminuent encore alors que ceux des porcs se rétablissent. Réponse cantonale à la consultation PA 2002. Inquiétudes et discussions concernant l'économie laitière (avenir de la Centrale de Bâle). Visite à Besançon pour étudier les structures professionnelles françaises. Comité + bureau CJA, CD-USP, conf. AGORA, assemblées de l'APJ et d'AGRI. La psychose de la "vache folle" s'installe.

Mai 96. L'économie laitière est le thème du mois; séances, assemblée de MIBA à Saignelégier. Composition de la commission des marques et labels. Concertation

avec la Division de l'agriculture. Intervention pour le paiement anticipé des PD. Séances : bureau CJA, CD-USP, conf. + comité AGORA.

Juin 96. Votation de l'article constitutionnel sur l'agriculture. Modeste campagne dans le Jura. Diverses démarches relatives à la situation du marché du bétail. Séances consacrées à la question des boues d'épuration. Désignation d'un représentant jurassien à la Charte du Gruyère. Problèmes du Musée rural. Etude du rapport de l'USP sur les coûts dans l'agriculture. Séances : bureau CJA, CD-USP, conf. AGORA.

Juillet 96. Politique agricole 2002 : message du Conseil fédéral aux Chambres; analyse dans le cadre de l'USP et d'AGORA. Rencontre USP-AGORA. Représentation à l'USP selon les nouveaux statuts. Préparation du dossier "contributions d'estivage". Rencontre avec la CTJ. Conf. AGORA. Fête des paysans jurassiens.

Août 96. Le thème du mois est constitué par les moissons très tardives, mais abondantes. Plusieurs démarches relatives au marché du bétail (OFAG, USP, FSPB, AGORA, Canton, presse). Rencontre avec l'OFAG et le Canton à propos des contributions d'estivage. Problème de surenchère écologiste à Glovelier. Constitution de la Commission des labels. Brunch. Séances : bureau CJA, CD-USP, comité AGORA. Décès de Luc Fleury.

Septembre 96. Plan du Conseil fédéral pour assainir le marché du bétail : plusieurs rencontres, démarches, articles, soutien de la CJA (sans retenue sur le lait). Rapport de situation de l'USP et revendications agricoles. Etudes droit foncier et situation d'Agrisano. Séances : comité + bureau CJA, CD-USP, conf. AGORA, concorde.

Octobre 96. Le thème du mois est la manifestation paysanne de Berne. Forte participation jurassienne. Economie laitière (art. "La Miba c'est pire que Cardinal"). Diverses démarches de soutien au plan ESB. La bulle à Miécourt. Inauguration d'AGIR. Accord de l'OFAG

pour les contributions d'estivage. Séances : bureau CJA, CD-USP, comité AGORA.

Novembre 96. Suites de la manif. paysanne. Séance extraordinaire du CD-USP. Le Jura demande des excuses, qui seront présentées lors de l'assemblée de **l'Union suisse des paysans**, au cours de laquelle les organes sont ré-élus. Discussion du plan ESB aux Chambres fédérales; nous faisons le point avec nos parlementaires et la Division cantonale. Critiques de l'attitude de l'USP dans ce dossier. Rencontre CJA-Vulg. Comité + bureau CJA, séance de concertation avec le Canton, CD-USP, conf. AGORA, concorde, séance AGRI.

Décembre 96. Rejet du plan du Conseil fédéral sur l'ESB. Analyses, réactions, les Romands déplorent l'ambiguïté de l'USP. Diverses démarches concernant l'économie laitière. Problèmes avec la Caisse des épizooties -diverses rencontres-; 100e de l'École d'agriculture; situation d'Agrisano; révision de l'ordonnance sur la chasse. Bureau CJA, CD-USP, conf. + comité AGORA.

Janvier 97. Situation du marché du bétail : diverses démarches suite au rejet du plan d'assainissement; action plainte AGORA + UPS; démarches auprès de l'USP. Rencontre romande avec l'OFAG. Décision du groupe Toni concernant l'économie laitière; diverses réactions. Etude de problèmes fonciers -dans le cadre cantonal-; problèmes au Service de dépannage agricole; cotisations à l'USP; questions transfrontalières. Décisions fédérales déplorables sur les revendications agricoles. Comité + bureau CJA, CD-USP, comité + conférence USP.

Février 97. Suivi des mesures dans le secteur du bétail (plainte, mesures d'assainissement). Etude droit foncier, révision des valeurs officielles, révision de la loi forestière. Débats sur l'initiative VKMB-Denner et sur le génie génétique. Conférence Burger à **Courtemelon**. Conf. de presse p. le 100e de l'IAJ. Rapport annuel. Bureau CJA, CD-USP, conf. + comité AGORA, concorde, nombreuses assemblées.

A votre service

Le Service de renseignements juridiques semble avoir atteint sa vitesse de croisière, dans la mesure où, depuis quelques années, le nombre des personnes faisant appel à ce service se situe à une quarantaine (1996 : 42). Les problèmes à l'origine de ces demandes restent principalement liés à des remises d'exploitation, des constitutions d'associations et des litiges de baux à ferme ou d'estivage. Bizarrement, les dossiers liés à la fiscalité et à la révision des valeurs officielles sont rares. Doit-on y voir le signe que les agriculteurs acceptent leur taxation et que personne ne s'est inquiété d'estimations de bâtiments ruraux comme villas familiales, ce qui représente un démantèlement rampant et insidieux de la part du Service des contributions.

La crise que traverse l'économie et en particulier l'agriculture ne semble pas porter sur l'engagement de personnel. Le nombre d'employés demeure stable, malgré la chute des revenus. C'est très probablement la masse de travail à assumer qui explique cette constante. Dans le cadre de l'assurance globale de la Chambre les volumes des salaires assurés et ceux des primes facturées continuent leur progression. Les résultats 1996 sont les suivants :

	Salaire AVS	Primes facturées
Caisse de pension LPP	3'413'002,-	92'566,90
Assurance accidents LAA	5'105'820,-	132'419,60
Assurance maladie, FMP	2'636'368,-	115'426,50
IjM	3'018'831,-	15'999,40

FMP = frais médico-pharmaceutiques - IjM = indemnité journalière maladie.

Le volume des primes encaissées se monte à fr. 356'412.40 (presque mille francs par jour !). La crise se ressent pourtant par un volume toujours croissant de primes en retard de paiement.

La nouvelle politique du Conseil fédéral pour le recrutement de la main d'oeuvre étrangère (dite politique des cercles) qui prend effet en 1997, accorde la priorité aux employés de l'Union Européenne et interdit le renouvel-

lement de permis saisonniers pour les ouvriers des pays de l'ancien bloc de l'Est. De nombreux employés yougoslaves ont dû définitivement quitter la Suisse à fin 1996. Cette politique, associée à celle des Offices régionaux de placement, instaurés par la nouvelle loi sur le chômage (placement de chômeurs suisses), nous fait craindre que le recrutement de main-d'oeuvre pour le secteur agricole soit des plus difficiles pour les années 1997 et 1998. La situation devrait se rétablir par la suite.

Depuis l'année dernière, la Chambre s'est vue confier la gérance de l'organisation de contrôle de la production intégrée (PI), la détention contrôlée des animaux en plein air (DPA) et les systèmes de stabulation respectueux des animaux (SST). Pour l'exercice 1996, AJAPI a procédé au contrôle des exploitations suivantes :

	1995	1996	Evolution 95/96	
			n	%
PI	619	916	+ 297	+ 48 %
DPA	139	210	+ 71	+ 51 %
SST	---	232	+ 232	---

Dans le domaine des **estimations des valeurs officielles**, nous prenons acte avec grand plaisir de la satisfaction de nos exigences, posées lors de la consultation relative au décret sur la révision générale des valeurs officielles.

Nous avons demandé en 1993, une visite systématique des immeubles agricoles, la définition des valeurs officielles sur la base du guide fédéral d'estimation des valeurs de rendement et nous nous opposons à toute hausse des valeurs des terres agricoles et des forêts. Ces trois exigences trouvent enfin leur concrétisation. Dans le courant de l'année 1997, les agriculteurs recevront un questionnaire pour enregistrer les mensurations de leurs immeubles bâtis. Ce formulaire est en fait un dérivé des questionnaires utilisés pour l'estimation des valeurs de rendement. Des experts cantonaux et communaux procéderont à une visite des lieux et compléteront le questionnaire. A notre connaissance, il faut s'attendre à une augmentation des valeurs locatives et des valeurs officielles des

habitations et à une diminution des valeurs de terres agricoles et forestières. Pour les ruraux, les valeurs devraient légèrement augmenter en cas d'équipements modernes et légèrement diminuer pour des installations plus "vétustes".

Le démarrage de la **caisse-maladie AGRISANO** se fait plus lentement que prévu. Pour les assurés individuels, nous avons relevé les données suivantes :

	01.01.96	01.07.1996	31.12.1996
Assuré(e)s de base	26	77	82
Primes versées	31'450,75	81'821,05	113'271,80

On ne mesurera jamais assez l'importance d'une caisse maladie professionnelle, proche des préoccupations de l'agriculture. Les couvertures d'assurance qu'offre **AGRISANO** sont parfaitement adaptées aux besoins de l'agriculture et le montant des primes est calculé au plus juste, en fonction de la population paysanne.

Pour l'heure, les autres caisses-maladie offrent des prestations calquées ou reprises du défunt contrat collectif de l'Union Suisse des Paysans. Il y a fort à parier qu'au moment où la profession n'aura plus sa propre caisse-maladie, les autres assureurs feront payer aux agriculteurs les avantages concédés.

A titre d'information, les primes **AGRISANO**, sont les suivantes, pour l'année 1997.

Assurance de base (Franchise normale, accidents inclus - en fr/mois)

0 à 18 ans	68,--
19 à 25 ans (en formation)	147,--
Dès 19 ans, Adulte	196,--

Les primes des assurances complémentaires (assurance combinée d'hospitalisation, indemnités journalières, etc) sont très attractives.

Enfin, l'affiliation à **AGRISANO** est toujours le résultat d'un entretien individuel et d'une proposition parfaitement adaptée aux besoins de la famille candidate. La meilleure couverture mais au moindre coût.

Centrale des blés du Jura

Evolution des livraisons de céréales panifiables de 1994 à 1996
par centre de réception (1996 = estimation)

Centre de réception	1 9 9 4		1 9 9 5		1 9 9 6	
	to.	%	to.	%	to.	%
cc Alle	11.900	64,4	14.109	65,3	18.000	66,2
livr. hors canton (estimation)	1.500	8,1	1.200	5,5	1.600	5,8
cc Courtételle	1.731	9,3	2.137	9,9	2.600	9,6
cc Delémont	1.788	9,7	2.271	10,5	2.500	9,2
cc Vicques	1.569	8,5	1.905	8,8	2.500	9,2
Total Jura	18.488	100,0	21.622	100,0	27.200	100,0

Livraisons de céréales panifiables à la Confédération (y-c. germées)

Année	Centrale Jura	Total suisse	Part du jura
	to.	to.	%
1979	9.232	404.670	2,28
1980	7.984	366.020	2,18
1981	8.088	380.930	2,12
1982	9.432	401.400	2,35
1983	9.750	405.100	2,41
1984	15.500	564.470	2,75
1985	13.800	508.350	2,71
1986	13.000	461.400	2,82
1987	12.913	436.350	2,96
1988	16.926	531.850	3,18
1989	20.449	624.900	3,27
1990	16.043	538.800	2,98
1991	19.196	581.100	3,30
1992	17.130	537.150	3,19
1993	18.150	576.700	3,15
1994	18.488	558.900	3,31
1995	21.622	614.300	3,52
1996 (estim.)	27.200	685.000	3,97.

Centrale des oléagineux du Jura

Principaux résultats des campagnes de colza en 1994, 1995 et 1996

		<u>1 9 9 4</u>	<u>1 9 9 5</u>	<u>1 9 9 6</u>
Contingent cantonal	Ha	710	705	705
Quantité livrée (sec)	To.	1.534,1	2.272,7	1.968,7
Rendement moyen	Kg/are	25,5	32,0	32,0
Montant brut	1000 Fr.	2.532,5	3.750,0	3.248,5
Prix brut effectif	Fr./q	167,39	169,19	168,71
Frais de condition.	Fr./q	15,23	13,76	16,28
Nombre de livreurs*	u.	265	285	270

*Une dizaine de livreurs proviennent des cantons de BE, BL et SO.

Livraisons de colza depuis 1979, par centre de ramassage

<u>Année</u>	<u>A L L E</u>	<u>PORRENTRUUY</u>	<u>DELEMONT</u>	<u>T O T A L</u>
	Kg	Kg	Kg	Kg
1979	723.267		129.190	852.457
1980	639.872		139.131	779.003
1981	865.200		250.860	1.116.060
1982	1.014.642		172.068	1.186.710
1983	813.572		233.736	1.047.308
1984	1.332.760		317.909	1.650.669
1985	815.500		252.690	1.068.190
1986	1.245.600		291.198	1.543.798
1987	1.745.800		329.748	2.075.548
1988	1.643.400		331.018	1.974.418
1989	1.620.091	281.677	379.805	2.281.573
1990	1.482.950	396.951	382.896	2.262.797
1991	1.418.375	464.167	415.039	2.297.581
1992	1.291.530	424.900	277.652	1.994.082
1993	1.849.647	<u>Lohn</u>	278.480	2.128.127
1994	1.260.610	47.291	227.233	1.535.134
1995	1.841.180	45.916	385.636	2.272.732
1996	1.541.235	59.617	367.890	1.968.742

En 1996, il a été produit en outre 32 tonnes de soja et 341 tonnes de colza à des fins industrielles.

Où allons-nous ? (à titre de conclusion)

En guise de boutade et pour ne pas prendre trop de risques, nous pourrions répondre que nous allons vers le vingt-et-unième siècle, ou mieux encore, vers le troisième millénaire (nous y serons d'ici moins de quatre ans).

Un nouveau millénaire, cela interpelle, ne serait-ce que par rapport au sens de la durée. Pour affronter un nouveau siècle et un nouveau millénaire, il faut avoir du souffle. Or, nous constatons qu'aujourd'hui tout devient de plus en plus éphémère : le "progrès" matérialiste raccourcit les distances, démode les objets, privilégie le renouvellement plutôt que la durabilité; même le travail, les politiques, les structures et pourquoi pas les hommes, doivent pouvoir être changés rapidement. En somme, le progrès tel qu'on le conçoit c'est remplacer l'épaisseur du temps par un amoncellement matériel. Le problème est que, contrairement au temps, un tel amoncellement ne signale aucun sens.

L'agriculture vient de loin : elle nourrit les hommes depuis des millénaires. On conçoit qu'un tel sens de la durée s'accommode mal d'un projet purement matérialiste. Mais l'espoir aujourd'hui, c'est que le soi-disant progrès matérialiste interroge tous les hommes dans ce qu'ils ont de plus propre, à savoir la vie et le sens. L'espoir -et même la quasi certitude-, c'est que nous allons vers un siècle -et un millénaire- où les valeurs changeront radicalement (c'est sans doute l'un des motifs de la crise actuelle). Et c'est aussi l'impression que ces valeurs correspondront bien mieux à celles que véhicule l'agriculture depuis toujours. L'espoir, c'est donc que l'agriculture -durable, comme il se doit- redevienne l'un des piliers des valeurs et des structures sociales.

En attendant, il faut tenir, face à ce qui est peut-être le chant du cygne d'un modèle matérialiste qui a dominé les deux derniers siècles.

3. PROGRAMME D'ACTIVITE 1997

Pour 1997, le programme d'activité de la CJA comporte notamment les accents suivants :

Politique agricole fédérale. Suivre tout ce qui a trait au programme "PA 2002", notamment les aspects concernant particulièrement l'agriculture jurassienne; prise en compte des intérêts régionaux; paiements directs et surfaces herbagères; organisation des marchés; protection à la frontière; etc. etc.

Politique cantonale. Application du droit foncier; révision des valeurs officielles; caisse des épizooties et gestion des déchets animaux; question des boues d'épuration; questions liées à l'environnement et à la protection des eaux; labels, diversification, charte du Gruyère; révisions de lois (chasse, forêts ...); etc.

Questions particulières. Campagne contre l'initiative VKMB-Denner; suivre les questions relatives à l'économie laitière; tenter de répondre aux aspirations pour une organisation plus dynamique de la profession; centaines de l'IAG, de l'USP, du Marché-Concours; présence de l'agriculture à l'Expo 2001; etc.

Représentations. Participation active aux travaux de l'USP et d'AGORA : politique agricole, organisation de la profession, marchés, relations publiques, etc. Appui aux représentants jurassiens dans diverses instances.

Relations publiques. Collaboration avec AGRI, AGIR, presse régionale, autres; brunch; conférences et manifestations diverses.

Organisation du secrétariat. Assurer le bon fonctionnement des services (centrales, assurances, service juridique) et le développement d'Agrisano; coordination avec l'Ajapi et collaborations diverses.

Actualité. Suivre l'actualité -particulièrement touffue et multiforme- et prendre toute mesure utile à la promotion et à la défense des intérêts de l'agriculture jurassienne. Problèmes particuliers et débats généraux.

4. COMPTES 1996 et BUDGET 1997

4.1. Compte de pertes et profits

Produits :

- Cotisations des organisations membres
- Contributions des coopératives agricoles
- Contributions professionnelles des agriculteurs
- Contributions des fédérations (Féd. laitières et Fenaco)
- Contributions diverses

- Travaux salariés du secrétariat
(centrales, assurances, Ajapi, Agri, divers)
- Intérêts

Total des produits

Charges :

- Frais de séances (assemblée, comité, bureau, commissions)
- Salaires et charges sociales du secrétariat
- Frais de représentation et de déplacements
- Frais administratifs et divers (fournitures, matériel, imprimés, service juridique, impôts, assurances, divers)
- Frais de port, taxes CCP, téléphone, fax
- Location du bureau, nettoyages, électricité
- Cotisations, abonnements, dons
- Amortissements sur mobilier (photocopieur)

Total des charges

(Excédent de charges)

Budget 1996 Fr.	Comptes 1996 Fr.	Budget 1997 Fr.
6.400,--	6.360,--	6.400,--
42.000,--	42.468,--	42.000,--
45.000,--	44.053,40	43.000,--
15.000,--	18.120,--	18.000,--
600,--	550,--	600,--
190.000,--	182.883,25	180.000,--
5.000,--	15.262,70	12.000,--
304.000,--	309.697,35	302.000,--
20.000,--	16.577,--	18.000,--
275.000,--	256.890,80	265.000,--
12.000,--	9.472,45	10.000,--
13.000,--	7.601,45	10.000,--
9.000,--	6.648,35	6.500,--
7.000,--	6.181,30	6.000,--
4.000,--	2.617,80	3.500,--
4.000,--	6.000,--	6.000,--
344.000,--	311.989,15	325.000,--
(40.000,--)	(2.291,80)	(23.000,--)
=====	=====	=====

4.2. Bilans

	ACTIFS Fr.	PASSIFS Fr.	
Bilan au 1.1.96			
Caisse	128,75	35.262,80	Transitoires
CCP	7.136,90	70.000,--	Fonds de réserve
Banque	151.009,35	68.017,20	Capital
Ajapi-Prêt	15.000,--		
Mobilier	1,--		
Participations	4,--		
Totaux	173.280,--	173.280,--	
	=====	=====	

Bilan au 31.12.96

Caisse	174,05	3.733,80	Transitoires
CCP	(- 1.038,70)	70.000,--	Fonds de réserve
Banque	118.746,35	65.725,40	Capital
Ajapi-Prêt	10.000,--		
Mobilier	11.573,50		
Participations	4,--		
Totaux	139.459,20	139.459,20	
	=====	=====	

4.3. Modification de fortune

	Fr.
Fortune au début de l'exercice	138.017,20
Fortune à la fin de l'exercice	135.725,40
Diminution de la fortune	2.291,80
	=====

4.4. Contributions professionnelles en 1996

Le décompte des contributions professionnelles se présente comme suit pour l'exercice 1996 :

<u>Contributions</u>	<u>Comptes 1996</u>	<u>Budget 1997</u>
	Fr.	Fr.
Contributions des producteurs de lait (0,16 ct par kg de lait)	122.762,30	122.000,--
Contrib. des non-producteurs de lait (Fr./Ha, resp. Fr./UGB)	11.127,80	11.000,--
Contributions totales	133.890,10	133.000,--
<u>Répartition</u>		
USP + AGORA + AGIR + SAB	64.836,70	65.000,--
Sociétés d'agriculture (quatre)	15.000,--	15.000,--
Sociétés de paysannes	10.000,--	10.000,--
Chambre d'agriculture (solde figurant dans les comptes)	44.053,40	43.000,--
Répartition totale	133.890,10	133.000,--
	=====	=====

4.5. Fonds de solidarité - 1996

	<u>Doit Fr.</u>	<u>Avoir Fr.</u>
Bilan d'entrée au 1.1.1996	101.101,40	
Dotation 1996, FPAS Brougg	19.828,85	
Intérêts et placements	11.467,95	
Contribution 1996 au Service de dépannage agricole (en transitaires)		15.000,--
Versement à la CJA (1996)		10.000,--
Transitaires (vers. CJA 1997)		7.000,--
Bilan de sortie au 31.12.1996		100.398,20
Balance	132.398,20	132.398,20
	=====	=====

4.6. Rapport de vérification

Les soussignés ont procédé au secrétariat de la Chambre jurassienne d'agriculture à la vérification des comptes de l'organisation pour l'année 1996. Ils ont effectué un contrôle par sondage des écritures et des pièces comptables. Ils ont constaté que la comptabilité est présentée dans les formes requises et que les chiffres concordent parfaitement.

Le résultat de l'exercice se solde par un déficit de Fr. 2.291,80, imputé en diminution du compte "Capital". Le budget prévoyait un déficit de Fr. 40.000,-. La différence s'explique notamment par un meilleur produit des placements et par des charges salariales inférieures, ce dernier effet résultant d'un démarrage plus progressif que prévu du secteur "assurance maladie". Le budget 1997 prévoit un déficit de Fr. 23.000,-.

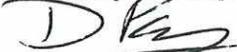
Les soussignés ont également contrôlé le Fonds de solidarité, dont le solde actif se monte à Fr. 100.398,20 au 31.12.1996.

La Commission de vérification remercie sincèrement MM. Blaise Oriet et Jacques Maître ainsi que Mme Christiane Girardin pour leur disponibilité et pour leur bon travail. Elle recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes 1996 de la Chambre jurassienne d'agriculture et d'en donner décharge aux organes responsables.

Courfaivre, le 30 janvier 1997.

Les vérificateurs :

Dominique Paupe



Bernard Seeger



Jean-François Schaffner



Bernard Varrin



5. PAIEMENTS DIRECTS (fr/unité et an - Etat 1996).

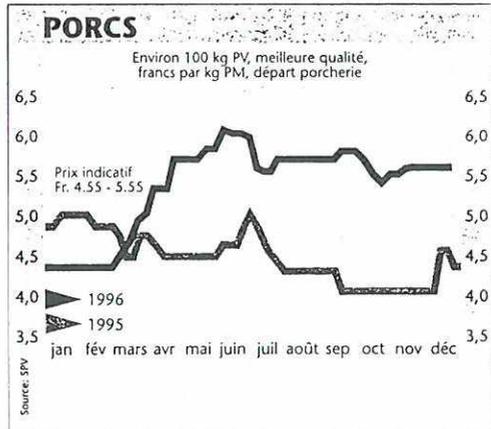
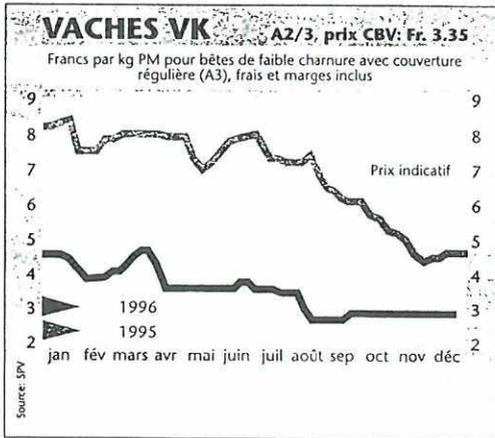
	ZGC+ZIE	Z. Interm.	Z. Préalp.	Z. Mont. I	Z. Mont. II	Z. Mont. III
1. <u>PD compensatoires (31a LAgr)</u>						
a. PD complémentaires (ha)	3'000,-	3'500,-	3'500,-	4'000,-	4'000,-	4'000,-
b. Contrib. détenteurs (expl)	2'700,-	2'700,-	2'700,-	2'700,-	2'700,-	2'700,-
c. Contr. surface base (ha)	380,-	380,-	380,-	380,-	380,-	380,-
herbages (ha)	290,-	290,-	260,-	240,-	220,-	200,-
2. <u>Contr. prest. écolo. (31b LAgr)</u>						
a. Prairies extensives (ha)	1'200,-	1'200,-	1'200,-	700,-	700,-	450,-
b. Prairies peu intensives (ha)	650,-	650,-	650,-	450,-	450,-	300,-
c. P. ext./TA gelée (ha)	3'000,-	3'000,-	3'000,-	xxxx	xxxx	xxxx
d. Fruitière haute tige (u)	15,-	15,-	15,-	15,-	15,-	15,-
	PI	Bio	DPA	SST		
Cultures spéciales (ha)	1'200,-	1'800,-	Bovins + UGBFG (UGB)	120,-	60,-	
Autres Terres Ouvertes (ha)	800,-	1'400,-	Parcs (UGB)	180,-	90,-	
Autre SAU (ha)	430,-	530,-	Volaille (UGB)	240,-	120,-	

Commentaires, légende, explications : Contr. surface 31a : max. 50 ha; contrib. pâturage = 65 %.

La prime 31b est payée à 100% pour les 50 premiers ha, puis réduite de moitié pour les ha en plus.

Un supplément d'exploitation de 25% mais au maximum fr. 2'000.- est versé aux exploitations pratiquant les programmes PI ou Bio sur l'ensemble du domaine.

SST = système de stabulation particulièrement respectueux des animaux (éclairage naturel, stabulation libre à deux aires, poulailler avec litière, caillebotis intégral interdit, etc.).



Le jeu du "Qui perd, gagne" (?)

La comparaison est partielle, voire partielle : elle donne quand même une bonne indication. La question peut être posée ainsi : "pourquoi le prix des vaches ne remonte pas, alors qu'il s'en est abattu en 1996 significativement plus que les années précédentes, que l'offre diminue et la demande progresse ?

La vente d'une vache de réforme induit une perte moyenne de fr. 466.-; celle d'un porc d'engrais amène un gain de fr. 63.-. Dès lors, il faudrait vendre 7,4 porcs gras pour compenser la perte sur vente d'une vache de réforme. Vu sous un autre angle, seules les exploitations, respectivement les cantons qui ont un cheptel porcin à hauteur de 80% de leur cheptel vaches compensent leur perte. Les exploitations ou cantons qui ont autant ou plus de porcs que de vaches sortent gagnants alors que les cantons traditionnellement axés sur l'élevage bovin accumulent les pertes.

ORGANES DE LA CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

Commission de vérification des comptes

MM. Jean-François Schaffner, agriculteur, Bourrignon; Dominique Paupe, agriculteur, Epiquerez; Bernard Seeger, directeur, Develier; Bernard Varrin, directeur, Courgenay

Commission transfrontalière

MM. Fritz Stegmann, Boncourt, **président**; Jacques Maître, **secrétaire**; Robert Frund, Courgenay (Communauté de Travail du Jura); Eric Amez-Droz, Bassecourt; Maurice Chalmey, Alle; Jean Chêne, Damvant; Roger Gury, Beurnevésin; Roland Hügli, Miécourt; Gilbert Thiévent, Soubey; Joseph Vallat, Bure.

Délégués jurassiens

Union Suisse des Paysans : au comité et à la Chambre d'agriculture, M. Blaise Oriet, Delémont.

Six délégué(e)s de la CJA représentent l'organisation à l'assemblée des délégués.

Au comité de AGORA (anc. FSASR) : MM. Jean-François Roth, Ministre DEC, Courtételle, Claude Ackermann, Bourrignon et Blaise Oriet.

Au comité du Groupement suisse pour la population de montagne : M. Bernard Beuret, Corban.

Au comité de l'AGRI : M. Claude Ackermann, Bourrignon

Au comité de AGIR : Mme Mathilde Jolidon, Le Prédame, **présidente**

Au comité de Suisse Grêle : M. Claude Ackermann, Bourrignon.

Au comité de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse et de la caisse-maladie AGRISANO : M. Jacques Maître, Bassecourt.

Adresse du secrétariat administratif

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

Case postale 100

2853 COURFAIVRE

Tél : 032/ 426.53.54/55

Téléfax : 032/ 426.78.71.

ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

- 5 Sociétés régionales d'agriculture
- 6 Associations de paysannes
- 60 Sociétés de laiterie
- 8 Coopératives (associations) agricoles
- 3 Centres collecteurs de céréales
- 9 Organisations de l'élevage chevalin
- 5 Fédérations de l'élevage bovin
- 41 Syndicats d'élevage bovin
- 10 Syndicats d'élevage du menu bétail
- 3 Groupements d'apiculture
- 2 Sociétés régionales d'apiculture

Association cunicole d'Ajoie
Association des fermiers JB + JU + NE
Assoc. des groupes d'études en agric. et en économie familiale
Association des jeunes éleveurs francs-montagnards
Association des jeunes éleveurs de la race tachetée rouge
Association des planteurs de tabac d'Ajoie
Assoc. des propriétaires de forêts de Delémont et env.
ASETA, section jurassienne
Association des sociétés de cavalerie du Jura
AJAPI : Assoc. jur. des agriculteurs PI
BIO JURA
COPAMAC, Coop. d'achat de matériel de construction
CUMAB, Coop. d'utilisation de matériel betteravier
Fédération d'apiculture du Jura
Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen
Fête des paysans jurassiens
Groupement des maîtres agriculteurs du Jura
JURANICO, Coop. agr. pour l'écoulement des animaux
Service de dépannage agricole du Jura
Société des anciens élèves de l'IAJ Courtemelon
Société cantonale d'horticulture
Société des vétérinaires jurassiens
SSJ, Société des sélectionneurs jurassiens
SUCRACHARGE, Coop. de chargement des betteraves
Syndicat paysan des Franches-Montagnes
Union des producteurs suisses, section Jura

178 ORGANISATIONS MEMBRES